



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Criquetot-l'Esneval

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de l'Ecluse

Monument(s)

Appellation : Manoir de l'Ecluse

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/10/1993

Étendue de la protection : Logis et colombier (cad. B 330)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.